

AFP, 23 juillet 2016

Benalla: le Sénat auditionne jeudi le secrétaire général de l'Elysée

Paris, 23 juil. 2018 (AFP) -

La commission des lois du Sénat auditionnera jeudi à 08H30 le secrétaire général de l'Elysée Alexis Kohler, dans le cadre de sa mission d'information sur l'affaire Benalla, a-t-elle annoncé lundi dans un communiqué.

La commission auditionnera également le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, le directeur de cabinet de l'Elysée Patrick Strzoda et le secrétaire d'Etat Christophe Castaner, entendu en tant que délégué général de La République en marche (LREM).

Par ailleurs, à l'unanimité, le Sénat a donné son feu vert à la demande de la commission de bénéficier des prérogatives attribuées aux commissions d'enquête pour une durée de six mois.

Cette décision "permettra d'auditionner toute personne susceptible d'apporter des éclaircissements sur cette affaire, mais aussi sur les dysfonctionnements institutionnels et administratifs qui créent une confusion entre les missions constitutionnelles du président de la République et celles du gouvernement", a annoncé le président de la commission des lois Philippe Bas (LR).

Ses rapporteurs seront Mariel Jourda (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS), a-t-il précisé.

Bruno Retailleau, président du groupe LR, a estimé que "l'affaire Benalla n'est pas seulement l'affaire d'un individu, un bagagiste comme l'a dit avec un sens consommé de l'humour Christophe Castaner ce matin, elle met en cause nos institutions" et "pose le problème de la crédibilité de la parole publique".

Le travail de la commission "permettra d'éclairer le chemin de la vérité", a estimé son homologue PS Patrick Kanner. "Nous ne sommes pas là pour donner des sanctions, mais pour établir ceux qui ont des responsabilités dans cette affaire".

"C'est une affaire d'Etat qui fait vaciller nos institutions et j'y vois un lien avec le projet constitutionnel", a lancé la présidente du groupe CRCE (à majorité communiste) Eliane Assassi.

"Nous avons le souci de la transparence, de la vérité, et s'il y a eu des manquements il faut qu'ils soient dénoncés et sanctionnés", a dit François Patriat (LREM). "Mais en même temps nous ne sommes pas dupes d'un certain nombre d'arrière-pensées".

A l'Assemblée, la Commission des Lois, elle aussi dotée de pouvoirs d'enquête pour l'affaire Benalla, a entamé ses travaux lundi avec les auditions de Gérard Collomb et du préfet de police de Paris Michel Delpuech.

jl/bpa/paj

Afp le 23 juil. 18 à 16 28.